

BULLETIN D'ENGAGEMENT A LA CERTIFICATION PEFC

Période de 5 ans

PEFC Auvergne-Rhône-Alpes

IDENTITE DU PROPRIETAIRE (CORRIGEZ/COMPLÉTEZ VOS DONNÉES –N° et Nom de rue...)

N° PEFC :

Je soussigné(e)* : M. Mme

Prénom – NOM :

Adresse (*obligatoire*) :

Téléphone (*obligatoire*) : Portable :

Courriel (*obligatoire*) :

Agissant en tant que :

Propriétaire Représentant du propriétaire

Forme juridique (indivision, groupement, etc.) :

Raison Sociale :

Adresse si différente du propriétaire :

JE M'ENGAGE

POUR 5 ANS et POUR L'ENSEMBLE DE MES FORETS en région Auvergne-Rhône-Alpes à :

- **Respecter** les règles de gestion forestière durable en vigueur (PEFC/FR ST 1003-1:2016, consultable à www.pefc-france.org et disponible sur simple demande auprès de PEFC AURA).
- **Accepter les visites de contrôle** en forêt par PEFC AURA et l'autorise à titre confidentiel à consulter tous les documents, que je conserve à minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1:2016) en vigueur.
- **Accepter** le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1:2016) sur lesquelles je me suis engagé(e) pourront être modifiées. Une fois informé(e) de ces éventuels changements, j'aurai le choix de poursuivre mon engagement, ou de le résilier par courrier adressé à PEFC AURA.
- **Mettre en place** les actions correctives qui me seront demandées par PEFC AURA en cas de pratiques forestières non conformes sous peine d'exclusion du système de certification PEFC.
- **Accepter** que ma participation au système PEFC soit rendue publique.
- **En cas de modification de ma surface** (achat/vente, donation, etc.) : informer PEFC AURA **dans un délai de 6 mois** et fournir les justificatifs nécessaires. Informer le nouveau propriétaire de ma certification PEFC et l'inviter à prendre contact avec PEFC AURA.
- **J'atteste** par la présente que les parcelles désignées ci-dessous sont bien des parcelles forestières.
- **J'autorise** le(s) organisme(s) chargé(s) de l'enregistrement ou de l'agrément des documents de gestion durable attachés à ma forêt (CRPF, ONF, autres) à laisser PEFC AURA consulter à titre confidentiel lesdits documents.
- Tous les 5 ans, PEFC AURA me demandera de prolonger mon engagement en m'acquittant de la contribution financière et en mettant à jour les informations me concernant via un bulletin de renouvellement. **Je pourrai** me désengager à tout moment par simple lettre ou mail. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.
- **Je ne pourrai** me réengager selon un délai fixé par PEFC AURA, qui pourra me demander des pièces complémentaires dans le cadre de ma reprise d'engagement et, éventuellement, la refuser.
- **Je reconnais** avoir pris connaissance de la Politique d'utilisation des données personnelles de PEFC AURA, mise à ma disposition sur le site <https://pefcaura.com/politique-confidentialite> et l'accepter sans réserve.
- **Je reconnais** par la présente qu'en cas de fausse déclaration, je m'expose à ce que PEFC engage des poursuites auprès des tribunaux compétents.

Fait à :

Le :

Signature :

Adresse retour du dossier complété : **PEFC AURA, 10 Allée des Eaux et Forêts - 63370 LEMPDES**
Ou par courriel : secretariat@pefcaura.com

Délai limite pour renouveler votre certificat PEFC : 3 mois après son échéance

GESTION DE LA FORET

Réalisée en direct par le propriétaire Confiée à un tiers :

Téléphone : Courriel :@.....

INFORMATIONS RELATIVES A MA FORET : Vous devez déclarer la totalité de vos parcelles forestières en Région

CODE POSTAL	COMMUNE	DOCUMENT DE GESTION DURABLE	SURFACE (ha)
		<input type="checkbox"/> PSG <input type="checkbox"/> CBPS+ <input type="checkbox"/> RTG <input type="checkbox"/> Aucun Numéro :	
		<input type="checkbox"/> PSG <input type="checkbox"/> CBPS+ <input type="checkbox"/> RTG <input type="checkbox"/> Aucun Numéro :	
		<input type="checkbox"/> PSG <input type="checkbox"/> CBPS+ <input type="checkbox"/> RTG <input type="checkbox"/> Aucun Numéro :	
		<input type="checkbox"/> PSG <input type="checkbox"/> CBPS+ <input type="checkbox"/> RTG <input type="checkbox"/> Aucun Numéro :	
<i>Une ligne par commune et par document de gestion durable. Si tableau insuffisant, fournir un tableau équivalent en annexe.</i>			SURFACE TOTALE DES FORÊTS :ha a ca

JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES (tout dossier incomplet ne pourra pas être traité)

Je fournis :

J'ai moins de 10 ha d'un seul tenant :	<input type="checkbox"/> Titre de propriété : Matrices cadastrales datés et signés, actes notariés, relevé de propriété (Vous pouvez obtenir ces documents auprès de la mairie de situation des forêts ou de la Direction des Impôts Fonciers – service du cadastre). <input type="checkbox"/> L'agrément de votre document de gestion durable – Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS+) ou Plan simple de gestion (PSG) ou Règlement type de gestion (RTG)
J'ai plus de 10 ha d'un seul tenant :	<input type="checkbox"/> L'agrément de votre document de gestion durable – Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS+) ou Plan simple de gestion (PSG) ou Règlement type de gestion (RTG) <input type="checkbox"/> Et pour les parcelles hors document de gestion durable , Titre de propriété : Matrices cadastrales datés et signés, actes notariés, relevé de propriété (Vous pouvez obtenir ces documents auprès de la mairie de situation des forêts ou de la Direction des Impôts Fonciers – service du cadastre)

Je fournis :

En cas de **personne morale** (Groupement forestier, etc.) :

Un **extrait KBIS** (Relevé du Registre du Commerce et des Sociétés).

En cas **d'indivision, usufruit, nue-propiété**, etc. :

Un **mandat ou pouvoir** signé des indivisaires
(ou je fais signer le présent engagement par l'ensemble des intéressés)

CONTRIBUTION FINANCIERE POUR 5 ANS*

La surface totale de ma forêt est **strictement inférieure à 15 hectares** : Forfait de 40 € pour 5 ans

La surface totale de ma forêt est **supérieure ou égale à 15 hectares** :ha x 1€ + 25 € (frais gestion) =

Exemple : Pour 43,487 ha : 25€ + 43,49ha*1€/ha = 68€49 pour 5 ans

*Les propriétaires forestiers de plus de 500 ha peuvent demander l'annualisation du paiement de leur contribution financière, se renseigner auprès de PEFC AURA.

OPTION : ACHAT de PANNEAUX (visuel disponible sur notre site internet : <https://pefcaura.com/mon-dossier-participant>)

Lot	Prix unitaire frais de port inclus	Prix unitaire si retrait aux bureaux PEFC	Quantité	TOTAL
Unité	12 €	10 €		€
Lot de 3	25 €	20 €		€
Lot de 5	40 €	30 €		€

Contribution : €

Panneaux : € (optionnel)

TOTAL A PAYER :€

Je joins un chèque à l'ordre de PEFC AURA

J'effectue un virement à l'ordre de PEFC AURA

IBAN FR76 1680 6063 0009 9241 1600 112 / BIC : AGRIFRPP868

Compte 09924116011-Clé 12 – Domiciliation Crédit Agricole Centre France – Lempdes

ATTENTION : indiquez votre numéro PEFC dans votre ordre de virement

Cadre réservé à PEFC AURA	Date d'arrivée du dossier :	N° PEFC :
Documents : <input type="checkbox"/> Mandat <input type="checkbox"/> Kbis <input type="checkbox"/> Doc de Gestion <input type="checkbox"/> Matrices cadastrales <input type="checkbox"/> Surface (ha) :		
Facture N°	Panneaux : <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> Autre	Montant (€) : <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Virement